

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation : L'an deux mille vingt, le 15 décembre à 18h00, le Comité Syndical du SESV, légalement convoqué, s'est réuni à Cuffies sous la Présidence de M Benoit LETRILLART

7 décembre 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
89	60	63

PRESENTS :

Mesdames FELCZAK, JULVE représentée par M CARON, POTEL, MARTIN, COTTEREAUX représentée par M FALLET, DRIVIERE, HOCHÉ, GAUTIER, POTTIER, DELVAL ;

Messieurs MATHAUT, TOUSSAINT, BOUVIER, BIONNE, MONTARON, BEZIN, HERTAULT, FOURRIER représenté par M GLADIEUX, PONCELET, LESOURD, JEUX, TEMPLIER, JOLLY, MOLCARD, LALU, BOULLE, WATIER représenté par Mme LEDOUX, NELATON, LETRILLART, MALHOMME, DELACOUR, DE FAY, ZIMMER par M FOSTIER, THOMA, SAMIER, DESTRI, BOUDEELE, DAVALAN, MAURICE, LEROUX Luc, VILLEVOYE, LAFLEUR, SIMON, PALMA CASTILLO, SELIER, RECKE, DUFORET, COLOMBO, ROSSE, ROCHARD, BARTIZEL, TASSIN, LALLIER représenté par M DUFOUR, GOBBE, BOMBART, FAYE, THIEL, LEMISTRE, MUZART, LECLERE

POUVOIRS :

M MITTELETTE avait donné pouvoir à Mme DRIVIERE

M DAVIN avait donné pouvoir à M LETRILLART

M REBEROT avait donné pouvoir à M MAURICE

ONT ASSISTE A LA SEANCE :

Messieurs NOEL, BATTEFORT, CENDRA, JUSTINE, HENIQUE, et HUBERT Antoine

ATTRIBUTION MARCHES ASSURANCES

n° 93

Secrétaire de séance : M HERTAULT Hervé

Monsieur le Président expose que dans le cadre de la couverture des risques liés à ses activités, le SESV a souhaité s'attacher les services d'une assistance à maîtrise d'ouvrage aux fins de :

- analyser les risques liés à l'activité ;
- analyser les contrats en cours ;
- lancer une consultation pour installation des contrats au 1^{er} janvier 2021.

Après consultations, ce marché de prestation a été attribué au Cabinet ABECASSIS.

Le dossier de consultation a été mis en ligne le 16 octobre 2020 pour une date limite de remise des offres le 16 novembre 2020 à 12h00.

Le tableau ci-dessous reprend les offres dématérialisées reçues sur la plateforme Klekoon

Lot 1	Incendie dommages aux biens	Aucune offre
Lot 2	Responsabilité civile générale	Aucune offre
Lot 3	Flotte automobile	2 offres
Lot 4	Protection juridique générale	2 offres
Lot 5	Protection juridique pénale des agents et des administrateurs	1 offre
Lot 6	Responsabilité civile pollution	1 offre

A l'appui du rapport d'analyse des offres de l'AMO, il est proposé aux membres du Comité Syndical de retenir :

- pour la flotte automobile, l'offre de GROUPAMA- REIMS (51), pour un montant de 4 737,80 € HT/an, pour une durée de 5 ans ;
- pour la protection juridique générale, l'offre de PILLIOT – AIRE SUR LA LYS (62), pour un montant de 440,92 € HT/an, pour une durée de 5 ans ;
- pour la protection juridique pénale des agents et des administrateurs, l'offre de PILLIOT – AIRE SUR LA LYS (62), pour un montant de 530,92 € HT/an, pour une durée de 5 ans ;
- pour la responsabilité civile pollution, l'offre de ACL COURTAGE – ST CERE (46), pour un montant de 2 500 € HT/an, pour une durée de 5 ans.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **ACCEPTÉ** de retenir les propositions suivantes :

N° LOT	Nature des risques	attributaire	Montant HT/AN	durée
Lot 3	Flotte automobile	GROUPAMA (51)	4 737,80 €	5 ANS
Lot 4	Protection juridique générale	PILLIOT (62)	440,92 €	5 ANS
Lot 5	Protection juridique pénale des agents et des administrateurs	PILLIOT (62)	530,92 €	5 ANS
Lot 6	Responsabilité civile pollution	ACL Courtage (46)	500,00 €	5 ANS

- **AUTORISE** le Président :
 - à signer toutes les pièces relatives aux lots du marché
 - à inscrire les sommes correspondantes au budget 2021

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président

S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification le

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

02 FEV. 2021



